



## ZOOM

## LA LOI DES EAUX

Les «Leyres» ont des statuts administratifs différents suivant le territoire où elles coulent. L'Eyre appartient au Domaine Public Fluvial, géré comme voie navigable par le Service Maritime de la Gironde entre la limite du Domaine Public Maritime (aval du Port des Tuiles à Biganos) et le pont de Lamothe. En amont et jusqu'au pont de Rotgé à Sabres et au pont de Sore, le Domaine Public Fluvial, rayé de l'inventaire des «voies navigables», est géré par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Au delà de ces limites et sur tous les affluents de l'Eyre et des deux Leyre, s'étend le Domaine Privé dit «non domanial», sur lequel la DDAF assure néanmoins la police de l'eau et de la pêche (cette dernière étant confiée aux agents du Conseil Supérieur de la Pêche). Agissant dans le cadre d'une autorisation consentie par les DDAF de la Gironde et des Landes, le Parc Naturel intervient depuis 1995 sur la grande Leyre et sur l'Eyre pour un entretien visant à faciliter le passage des canoës qui descendent ces rivières à la belle saison. Mais, son action porte maintenant de plus en plus sur l'aménagement global des cours d'eau, en lien avec les syndicats intercommunaux du val de l'Eyre et des vallées de la Leyre, s'attachant tout autant à la stabilisation naturelle des berges, à la création de refuges pour la faune piscicole, qu'à la préservation du paysage spécifique de ces vallées, pour le plus grand bonheur de tous, pêcheurs, chasseurs, promeneurs ou canoëistes du dimanche...

## Et au milieu coule une rivière...

traditionnelle de ces espaces pour des activités économiques ou de loisirs, toutes ces raisons ont conduit le Parc à agir pour une meilleure connaissance, une préservation et une gestion concertée de ce milieu précieux et fragile.

C'est ainsi, que lors de la mise en place de **NATURA 2000**, le Parc a choisi d'être l'animateur du site des vallées de la Leyre et de ses affluents. Cette opération de concertation débouche aujourd'hui sur des actions de préservation et de reconquête de la biodiversité dans un souci de pérennisation des activités humaines sur le site. Le **S.A.G.E** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du «bassin de la Leyre et de ses milieux associés», complète cette démarche en s'attachant à préserver la ressource en eau, en particulier sur le plan de sa qualité. Elle s'opère à une échelle élargie (vallée et plateau) et donne, en accord avec les acteurs, les principes, les enjeux et les mesures de la gestion de l'eau sur ce territoire.

Mais le rôle du Parc ne s'arrête pas à ces approches fondamentales, il a choisi d'agir plus directement face aux constats et demandes actuels :

- De plus en plus de particuliers ou de communes souhaitent l'aménagement des cours d'eau pour répondre à divers problèmes d'érosion, d'ensablement, d'entassement de bois morts tombés dans le lit de la rivière (les

«embâcles»). Ces travaux se font parfois en marge de la légalité et en contradiction avec les caractéristiques écologiques de la rivière.

- La pratique de la pêche évolue et les pêcheurs désirent favoriser le développement d'autres espèces de poissons que les «truites de lâchers», et s'orienter vers des techniques plus diversifiées (pêche à la mouche).
- Enfin, le nécessaire nettoyage des rivières entrepris depuis des années pour sécuriser la pratique du canoë mérite aujourd'hui une évaluation.

Le Parc Naturel a donc décidé de mener une réflexion globale pour accompagner et mener à bien les opérations d'aménagement et de restauration des cours d'eau les plus pertinentes qui soient.

## &gt;&gt; Des gestes au quotidien et au plus proche du terrain

De là est né un **schéma de restauration et d'entretien des rivières**, un outil technique qui permet de réaliser une articulation entre les souhaits et désirs des différents acteurs du terrain et la préservation de la fonction biologique de ces milieux, tout en respectant les lois et règlements s'appliquant au territoire. L'objectif est ici de répondre de manière pratique - mais globale - aux besoins des usagers des cours d'eau, et de le faire avec des techniques adaptées et dans le

Les types d'interventions sur la rivière : bûcheronnage et débardage à cheval, et au besoin, protection de berges.



Saint-Léger-de-Balson (33), Saint-Magne (33), Saint-Symphorien (33), Saugnac-et-Muret (40), Sore (40), Solférino (40), Trézacq (40), Vert (40).



**ZOOM**

**D'UN BON CONSEIL...**

Laurent Degrave est le «technicien de rivière» du Parc Naturel, la cheville ouvrière du suivi des évolutions des cours d'eau du territoire. Il est en contact permanent avec les différents acteurs concernés par la gestion de ces rivières et ruisseaux (administration, élus, riverains, pêcheurs, forestiers, agriculteurs,...) qu'il conseille, informe et met en relation. Fin connaisseur de ces petites vallées (il taquine la truite dans le civil...), il est à même de proposer des solutions d'aménagement alternatives et respectueuses pour le milieu naturel à nombre de problèmes rencontrés sur les cours d'eau de la Lande. N'hésitant pas à mettre la main à la pâte, il manie aussi bien la tronçonneuse, la pagaie, la cartographie informatique ou la canne en bambou refermé. Sa fonction l'amène de plus en plus à conseiller les propriétaires riverains pour des orientations de gestion du ruisseau ou des fossés, et comme il n'est pas du genre «pousse à la dépense», ses conseils s'orientent parfois vers la proposition d'une gestion, comme il le dit lui-même : «qui consiste à ne rien faire, car les travaux éventuels seraient trop coûteux, perturbants et ne réglant pas toujours le problème. Mais bien entendu, il convient d'expliquer et de justifier dans le détail cette attitude de non-intervention. Sur les cours d'eau de la Lande, l'absence d'intervention est souvent une très bonne technique de gestion».

Contact : Laurent Degrave 05 57 71 99 99

cadre d'interventions légères qui ne traumatisent pas le milieu naturel.

Sur le Lacanau par exemple, en association étroite avec le syndicat intercommunal du val de l'Eyre, ce sont les 25 km de rivière qui ont fait l'objet d'une analyse fine des problèmes soulevés par les riverains, les éleveurs, les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs. Une cartographie très précise des «points noirs» a été établie (zone d'érosion, secteurs d'atterrissement, arbres couchés dans le lit du cours d'eau, embâcles, effondrements de rive, etc), puis après concertation, plusieurs séries d'interventions ont été proposées, chacune étant accompagnée d'un argumentaire et d'une justification très précise. Ainsi d'ores et déjà, certains secteurs d'érosion font l'objet d'une intervention douce en amont, soit en piquetant la rive de pieux destinés à prendre racine pour la stabiliser, soit au contraire en enlevant quelques arbres responsables de tourbillons, ceci afin d'intervenir sur la cause, et non pas seulement lutter contre les effets. Les plantations sont rustiques, réalisées manuellement avec des essences locales, le débardage des embâcles utilise un attelage de chevaux de trait qui ont la particularité d'effectuer un travail aussi puissant que précis, sans altérer le milieu fragile dans lequel ils travaillent, ce qui n'est bien entendu pas le cas des pelles mécaniques ou des engins forestiers classiquement utilisés sur ce type de chantiers. Les secteurs d'érosion sont principalement traités lorsqu'ils risquent d'abîmer des chemins, des plantations ou des



Tronçons petite Leyre avant et après travaux, étiage 2004.

constructions, si tel n'est pas le cas, il est proposé de les maintenir en l'état, car ils sont par exemple essentiels pour le Martin pêcheur qui creuse son nid dans ces «falaises» naturelles. Dans le même ordre d'idée, seuls les embâcles risquant de poser des problèmes de sécurité aux ouvrages d'art ou obstruant totalement le cours du ruisseau sont enlevés, les autres sont conservés car ils proposent aux espèces animales et végétales une physiologie de rivière très différente de ce qu'elle est sur l'immense majorité de son cours, et deviennent de fait des vecteurs favorisant la biodiversité. A ce titre, les travaux s'effectuent sur la grande Leyre et sur l'Eyre pour faciliter le passage des canoës intè-

grent maintenant aussi cette dimension essentielle, seule une ouverture sécurisée est pratiquée sur les secteurs les plus encombrés, ce qui permet là encore le maintien ou le développement de gîtes piscicoles particulièrement pertinents.

**>> Dans le respect des équilibres naturels et humains**

Sur le Lacanau, certaines rives sont éclaircies pour permettre une pénétration de la lumière qui favorise le développement des herbiers et des insectes aquatiques, et par voie de conséquence, des poissons qui s'en nourrissent... D'autres secteurs sont au

(suite page suivante)

## ZOOM

## PLAIDOYER POUR DES TRONÇONS SAUVAGES

Professeur de biologie et entomologiste de renom, Hervé Thomas est l'un des naturalistes qui inventorient les richesses naturelles de nos ruisseaux. Il délire son émerveillement pour les vallées des Leyre «c'est ici un sanctuaire incroyable pour des espèces très menacées en Europe, voire disparues ailleurs ! On connaît l'importance cruciale des lieux pour la loutre, le vison, la cistude, mais on pourrait aussi parler de plusieurs espèces d'insectes telles le *Gyrinus natator*, que l'on ne trouve plus sur la planète qu'ici et dans quelques tourbières de Scandinavie». C'est parce que ces milieux participent au maintien d'espèces relictuelles dont on ne sait encore pratiquement rien, qu'il faut veiller à préserver intacts des tronçons de rivière. Mais le scientifique est aussi inquiet par les évolutions récentes du milieu : «les espèces invasives sont de plus en plus nombreuses, qu'elles soient végétales - comme la renouée du Japon ou la jussie - ou animales comme les ragondins, les tortues de Floride, la grenouille taureau, et la dernière arrivée qui pourrait bien être la pire : l'écrevisse de Louisiane. Ces introductions d'espèces menacent les milieux aquatiques de la Lande, et bien qu'interdites, elles sont parfois le fait de personnes qui jouent avec le feu». Il insiste aussi sur l'indispensable prise de conscience que tout citoyen, habitant le Parc ou non, doit prendre avec les cours d'eau : «pulvériser de manière inconsidérée des désherbants ou des pesticides en bordure de ruisseau n'est pas seulement un drame pour la faune et la flore. Le riverain qui opère de la sorte aux sources de la Leyre a de fortes chances de retrouver un jour ou l'autre les molécules qu'il a répandues, par exemple en dégustant quelques huîtres du Bassin dans lesquelles elles se seront accumulées, après un petit voyage au fil des eaux de la rivière...»



© C. G. photo art

## Et au milieu coule une rivière...

contraire en cours de boisement, pour stabiliser la berge et garder une couverture ombragée qui garantit au ruisseau une température relativement fraîche en période estivale et donc contribue au maintien d'une bonne qualité d'eau. Les dépôts de matériaux et d'objets encombrants sur les rives ou dans le lit du ruisseau sont identifiés et sont traités par un nettoyage progressif, il en est de même des déchets agricoles ou autres (sacs plastiques, lambeaux de bâches, bidons divers...), qui sont extirpés des embâcles ou des contre-courants où ils s'accumulent.

Ainsi, petit à petit, ce ruisseau reconquiert de l'intérêt pour la faune menacée dont le Parc Naturel et ses habitants sont les garants. La biodiversité s'enrichit, ce dont ne se plaignent pas les pêcheurs qui opèrent là sur une rivière qui gagne largement en attractivité, les riverains trouvent des réponses pratiques à leurs problèmes, même si parfois les solutions envisagées prennent des orientations qui bousculent les mentalités.

Un modèle d'approche qu'il convient maintenant d'appliquer à l'ensemble des cours d'eau du territoire, pour que ces petites vallées sauvages à la végétation un peu folle permettent encore longtemps de ramasser quelques cèpes, d'y couper son bois pour l'hiver, de traquer une belle truite et de débusquer la mystérieuse Bécasse qui ne se livrera à la vue que le temps d'un éclair... ■



© F. Zurob photo

## ZOOM



Travaux en bord de Leyre en chantier école

## CHANTIER ÉCOLE SUR 2 COURS D'EAU

Depuis 2 ans, nous recevons de jeunes forestiers du lycée de Bavaï (59) à l'Atelier gîte de Saignac et Muret. En voyage d'étude sur le Parc, ils réalisent une action concrète, adaptée à leur formation et en faveur de notre territoire. Ce « chantier école en rivière », encadré par Laurent Degrave et son homologue du Parc de Scarpe-Escaut, permet de réaliser des travaux d'entretien de cours d'eau. Sur le ruisseau de l'Escamat (site de Marquèze), des amas de bois et de branchages ont été extraits. Par endroit, des arbres déracinés depuis la tempête de 1999 ont été abattus. Sur le ruisseau de la Garabosse à Saignac, des travaux de débroussaillage sélectif de ronciers, d'abatage d'acacias, et d'enlèvements de déchets ont permis de rouvrir un ruisseau qui s'asphyxiait et démarquer l'aménagement d'un sentier, d'une passerelle, d'escaliers divers et de protection de berge en génie végétal (la suite en 2006).



© M. Manjé